



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la santé

Question au Gouvernement n° 1628

Texte de la question

PLAN CANCER ET ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

M. le président. La parole est à M. Jean-Louis Roumegas, pour le groupe écologiste.

M. Jean-Louis Roumegas. Cette question s'adresse à Mme la ministre des affaires sociales et de la santé. La semaine dernière, le Président de la République a présenté le troisième Plan cancer. L'objectif est de lutter contre la première cause de décès en France, avec près de 150 000 morts par an. Mais nous regrettons qu'une fois encore, les questions de santé environnementale ne soient pas prises en compte.

L'essor fulgurant des maladies chroniques ces vingt dernières années ne peut s'expliquer par les seuls tabac ou alcool. Les études se multiplient pour mettre en avant les facteurs environnementaux, notamment les contaminations chimiques, les perturbateurs endocriniens, les pesticides, les particules fines du diesel, les additifs de l'industrie agroalimentaire.

M. Bernard Accoyer. Arrêtez l'obscurantisme !

M. Jean-Louis Roumegas. L'OMS, dans la Déclaration de New York de 2011, a appelé les pouvoirs publics à réagir à cette épidémie qui menace la santé publique et les systèmes de protection de nos pays.

Une expertise collective de l'INSERM rendue en juin 2013 a repris l'ensemble de la littérature scientifique publiée depuis trente ans. Le constat est sans appel : le lien des pesticides avec certaines pathologies cancéreuses est avéré. (*Applaudissements sur les bancs des groupes écologiste et sur quelques bancs du groupe SRC.*) L'ANSES également, a rappelé dans son rapport d'avril 2013 que le bisphénol A est impliqué dans le cancer du sein. On peut citer d'autres perturbateurs endocriniens comme la dioxine, le chlordécone ou les phtalates qui contaminent la population.

Qu'attend le Gouvernement pour se saisir de cette question qui a déjà été exclue de la conférence environnementale ?

M. Bernard Accoyer. Semeurs de peur !

M. Jean-Louis Roumegas. Pourquoi la stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens n'est-elle toujours pas adoptée ? La santé environnementale aura-t-elle la place qu'elle mérite dans votre future loi de santé publique ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes écologiste et sur quelques bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des affaires sociales et de la santé.

Mme Marisol Touraine, ministre des affaires sociales et de la santé. Monsieur le député, je ne peux pas vous laisser dire (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP*) que les enjeux de santé environnementale ne sont pas pris en compte par ce Gouvernement.

M. Noël Mamère. Mais si !

Mme Marisol Touraine, ministre. D'ores et déjà, nous avons adopté à l'initiative de parlementaires, en particulier de Gérard Bapt, une proposition de loi qui vient encadrer très fortement la présence de bisphénol A dans les contenants alimentaires, lesquels doivent être progressivement éradiqués du marché.

Mme Bérengère Poletti. C'est nous qui l'avons fait !

Mme Marisol Touraine, ministre. Pour ce qui est du Plan cancer, le Président de la République a fait de la mobilisation contre cette maladie un enjeu majeur. Les enjeux d'environnement sont présents dans ce Plan par le biais de trois grandes orientations que je veux vous rappeler.

Premièrement : mieux connaître. C'est la raison pour laquelle le Plan prévoit de développer l'observation, la surveillance et la connaissance sur les cancers liés aux expositions environnementales : même si nous n'avons pas de doute sur le lien, il s'agit de préciser la manière dont se développent ces cancers.

Deuxièmement : mieux protéger en réduisant en particulier l'exposition aux polluants atmosphériques, en diminuant l'exposition aux rayons UV qui provoquent des cancers de la peau en nombre important, et aussi, monsieur le député, en luttant contre le tabagisme qui est une source majeure de pollution de l'air.

M. Étienne Blanc. Oui !

Mme Marisol Touraine, ministre. Troisièmement : mieux lutter contre les inégalités. Le Plan cancer doit s'articuler avec le plan national Santé-Environnement 3 qui sera élaboré dans les prochains mois et dont l'orientation principale est la prévention générale et collective pour mieux lutter contre les inégalités environnementales et territoriales.

Je peux vous l'assurer, monsieur le député, le Gouvernement est pleinement mobilisé avec le Plan cancer et la politique de santé pour faire face aux nuisances de santé liées à l'environnement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Roumégas](#)

Circonscription : Hérault (1^{re} circonscription) - Écologiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1628

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 février 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 février 2014](#)